

N/REF : 18/09/2025 17H25 C:010710 I:17166

V/Appel du Jeudi 18/09/2025 a 17H25

BOULANGERIE YER MAT

**1 LE BOURG
22100 CALORGUEN**

IMMEUBLE : YER MAT
1 LE BOURG
22100 CALORGUEN

Rennes, le

23 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BOULANGERIE YER MAT - M PAPON 07 49 11 41 04

MOTIF : DÉBOUCHAGE CANALISATION EU NIVEAU PLONGE

Donneur d'ordre : M. A PAPON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 18/09 (ASTREINTE)
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RESEAU EAU USÉES DE LA BOULANGERIE
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 19/09/25 a 09H05 M. A PAPON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl.	1	163,64	163,64
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%	40,91
TOTAL H.T.				204,55
T.V.A. a 20,00%				40,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>245,46</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.